

## LE POINT DE VUE

de Michel Godet

# Chômage, emploi : les leçons d'Alfred Sauvy

**P**lus de trente ans après sa publication, le célèbre ouvrage d'Alfred Sauvy « La Machine et le chômage » (Dunod, 1980) reste d'une étonnante modernité. Son optimisme nous rassure car, pour lui « *il existe toujours une solution de plein emploi* ».

Aux yeux d'Alfred Sauvy, les gains de productivité dans l'industrie ne seraient pas un problème pour l'emploi si le « déversement » de la richesse produite s'effectuait normalement en faveur des services. Mais la demande solvable ne s'exprime que si les conditions d'offre sont favorables : « *La politique doit supprimer ou réduire les rigidités défavorables à l'emploi.* »

Les causes du chômage sont depuis longtemps analysées et bien connues des spécialistes : le coût du travail trop élevé en France ; un système d'indemnisation du chômage trop généreux donc peu incitatif au retour à l'emploi ; une dualisation du marché du travail ; le développement insuffisant de l'apprentissage pour les jeunes... sans oublier, bien sûr, le SMIC. Il est bon de rappeler ce que disait Alfred Sauvy à ce propos : « *La rigidité éliminatoire qui résulte par exemple du salaire minimal [...] peut être compensée par une prime ou subvention accordée, soit au travailleur reconnu partiellement inapte [rémunéré en dessous du salaire minimal, NDLR], soit à l'entreprise pour la dédommager d'accorder le salaire minimal aux travailleurs sous-productifs.* »

Quand on s'interroge sur le recul de la compétitivité-coût de l'économie française et des pertes de parts de marché à l'export depuis 2001, on ne peut manquer de la rapprocher des hausses rapides du SMIC à la suite des 35 heures (une hausse de 17 % comme le relève le rapport Champsaur). Entendons bien le message : il y a des gens que l'on n'embauche pas parce qu'ils coûtent trop cher compte tenu de la valeur de leur compétence.

**La politique doit supprimer ou réduire les rigidités défavorables à l'emploi.**

**Ce n'est pas aux entreprises d'assurer la fonction de redistribution sociale.**

Ce n'est pas aux entreprises d'assurer la fonction de redistribution sociale, c'est à la collectivité de le faire par l'impôt négatif dans un esprit responsable et solidaire. Laissons respirer le marché du travail et les entreprises rémunérer les travailleurs en fonction de la rareté relative de leur compétence. Le RSA n'a pas eu le succès espéré par rapport au RMI, sauf pour le nombre de bénéficiaires, qui a presque doublé. On a surtout complexifié la lisibilité d'un

système qui n'est pas géré par Pôle emploi mais par les caisses d'allocations familiales. Il en coûte 10 milliards d'euros. Le RSA et la prime pour l'emploi mériteraient d'être fusionnés. On pourrait aussi, pour tenir compte du coût de la vie et du logement, revenir à différentes zones de revenu minimum comme le recommande la Commission de Bruxelles

Venons-en au temps de travail : « *Il y a toujours un compromis possible entre une rémunération et une réduction du temps de travail* », écrit Sauvy. « *Mais il est vain de prétendre consommer deux fois le même progrès. [...] En tout cas, l'erreur majeure à ne pas commettre est l'uniformité et la rigidité.* »

Il est toujours tentant de prendre sa calculette pour montrer, chiffres à l'appui, qu'avec tout l'argent consacré à l'indemnisation du chômage, l'on pourrait salarier tous les chômeurs. Hélas, la société ne fonctionne pas comme une chaudière que l'on pourrait régler de manière centralisée... La réalité du terrain est contraire à la fiction de ces solutions de papier : les pays où les taux de chômage sont les plus faibles sont aussi ceux où la durée du travail par habitant est la plus élevée. C'est l'activité qui crée l'emploi, et il faudrait travailler plus pour travailler tous !

**Michel Godet** est membre de l'Académie des technologies, auteur de « Libérez l'emploi pour sauver les retraites », Odile Jacob 2014.